



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 20 décembre 2021, à 20 h, à laquelle étaient présents :

Mmes Adèle Beauregard, conseillère
Mélanie Mayer, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire
Claude Bergeron, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Jacques Loiselle, conseiller

288-12-21 Étude de regroupement municipal des municipalités centres du Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie a adopté une résolution en mai 2021 afin de s'engager à participer à l'analyse d'un regroupement des municipalités centres du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE des élections ont eu lieu le 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE de nouveaux élus se sont joints aux conseils municipaux des différentes municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) aimerait connaître à nouveau l'intérêt des nouveaux conseils municipaux des municipalités de Lorrainville, Duhamel-Ouest et de Saint-Édouard-de-Fabre à participer à l'étude;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux élus de la Ville de Ville-Marie désirent aussi s'engager à participer à l'analyse d'un regroupement des municipalités centres du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux élus de la Municipalité de Lorrainville se sont aussi engagés à participer à cette analyse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONFIRMER l'engagement de la Ville de Ville-Marie à participer à l'analyse d'un regroupement des municipalités centres du Témiscamingue.

DE TRANSMETTRE la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) comme demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE AUTHENTIQUE

Ce 21 décembre 2021.



Martin Lecompte
Directeur général et secrétaire-trésorier

La résolution prend effet à la fin de la séance au cours de laquelle elle a été adoptée.